

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 12 SEPTEMBRE 2022

INAUGURATION DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES À CLERMONT-FERRAND

Lundi 19 Septembre à 15h – Place des Bughes – Parking de la Maison des Sports

La Ville de Clermont-Ferrand inaugure ses bornes de recharge pour véhicules électriques en présence d'Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole et de Sébastien GOUTTEBEL, Président de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63).

Un réseau public départemental

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre avec 41 % des émissions totales en France, en 2018. Pour permettre le développement des ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables, il est nécessaire de développer un réseau de points de recharge accessibles au public.

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme a donc décidé de déployer, dans le Puy-de-Dôme, un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'objectif de ce maillage départemental est de rassurer les utilisateurs de véhicules électriques sur la question de l'autonomie et leur assurer de trouver une borne disponible à proximité de leurs déplacements. En offrant ce nouveau service, les communes accueillant ces bornes de recharge sur leur territoire, soutiennent le développement d'une mobilité plus durable, et contribuent à la diminution des gaz à effet de serre et des particules fines, enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique.

Un réseau accessible à tous

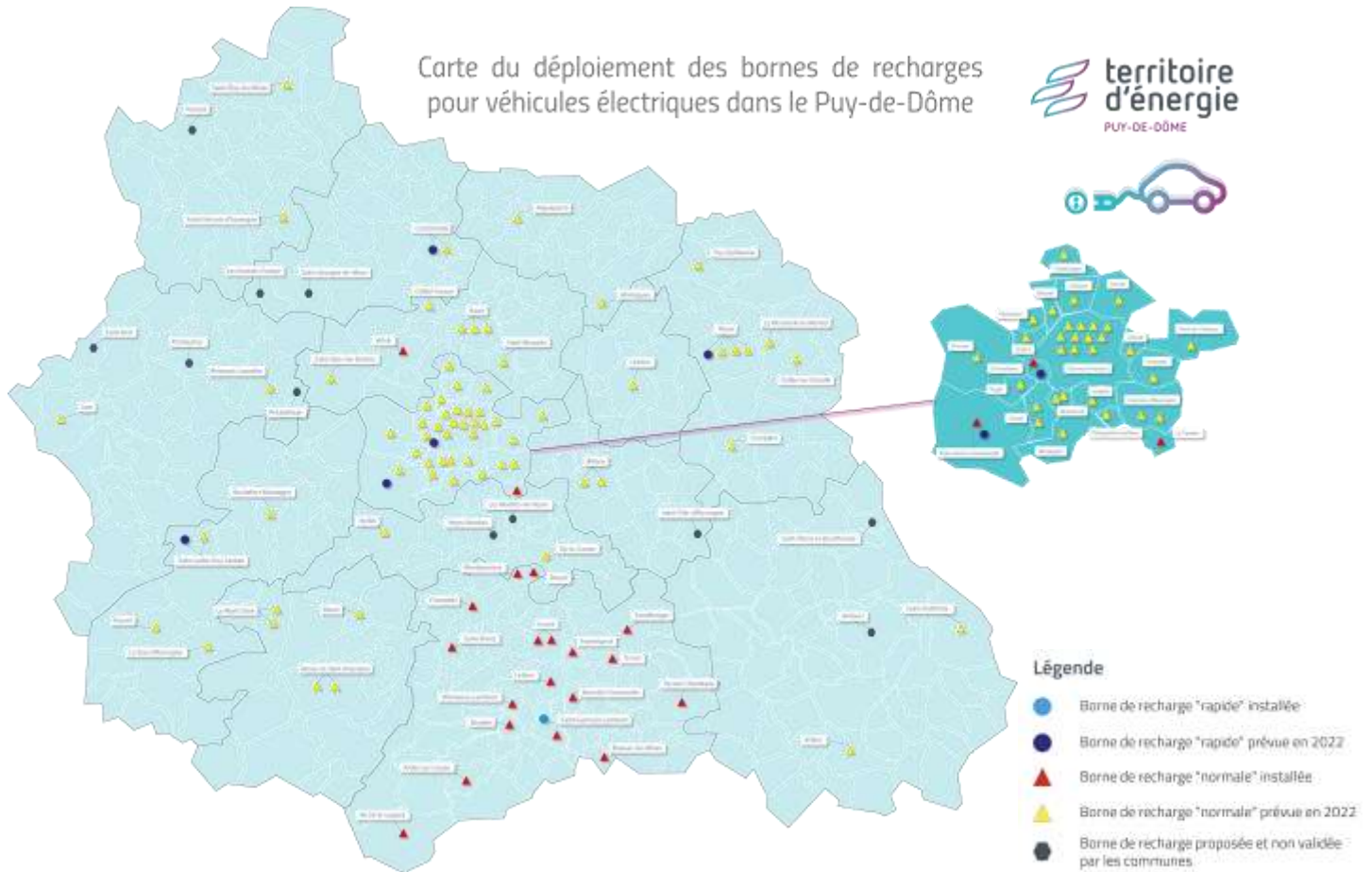
Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme développe alors un service public de la mobilité électrique appelé IRVE-TE63. Après une première vague de 20 bornes installées en 2019, ce déploiement se poursuit en 2022 avec l'évolution technologiques de bornes de recharges installées en 2019 ainsi que l'installation de 68 bornes à charge normale et 5 nouvelles bornes à charge rapide, organisée autour des axes principaux et secondaires importants et des zones touristiques du département.

Ce programme de déploiement départemental qui s'établit à 3 500 000 € TTC, reçoit le soutien financier de :

- France RELANCE à hauteur de 688 000 €
- ADVENIR à hauteur de 397 000 €
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 75 000 €



Dans ce cadre, TE63 accompagne les collectivités pour la mise en place de nouvelles bornes, en tant que maître d'ouvrage des travaux et en assurant l'exploitation et la maintenance de ces bornes, sachant qu'un travail est en cours pour évaluer les besoins futurs.



Un service à la carte

Accessible à tout type de véhicule, le réseau IRVE-TE63 permet aux usagers de recharger leurs voitures électriques sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24. Le service est accessible avec ou sans abonnement.

Plusieurs moyens de paiements sont possibles : paiement en ligne sur smartphone, carte bancaire sans contact, pass abonné. Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur le temps de recharge.

Utilisateur	Abonnement	Coût du service * (€ TTC)		
		Charge Normale (jusqu'à 22 kVA en AC et 25 kW en DC)	Charge rapide (43 kVA en AC ou 50 kW en DC)	CB sans contact pour charge rapide (43 kVA en AC ou 50 kW en DC)
Abonné	12€/an	0,06€/min	0,20€/min	
Non abonné et itinérant		0,09€/min**	0,30€/min**	6,50 la recharge

*Ne sont pas facturées, les sessions de recharge d'un temps inférieur à 2 minutes ou ayant conduit à la délivrance d'un volume d'énergie inférieur à 500 Wattheures.

**Pour les itinérants, ce coût est susceptible d'être majoré des frais facturés à leurs clients par les opérateurs de mobilité.

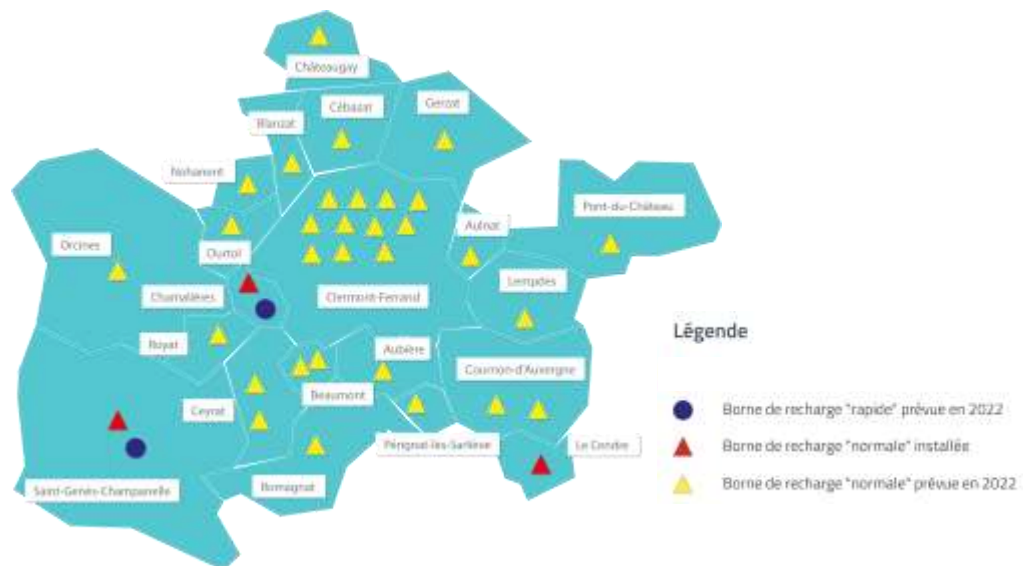
En savoir plus : <http://www.sieg63.orios-infos.com/>

Un réseau métropolitain de 36 bornes

Territoire d'Énergie a engagé, en 2016, une réflexion sur le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le département du Puy-de-Dôme. La métropole clermontoise, compétente en la matière, lui a délégué sa compétence en 2019, afin de lancer la mise en place de 34 bornes à charge normales et 2 bornes à charge rapide sur la métropole, dont 11 sur la Ville de Clermont-Ferrand, opérationnelles d'ici la fin de l'année.

D'un point de vue financier, l'évolution technologique des 3 bornes existantes et l'installation de 31 bornes normales et 2 bornes rapides représentent près d'1 300 000 € TTC d'investissement.

La Métropole versera à TE63 environ 27 000 € par an pendant 10 ans, soit un total de 270 000€.



BORNES INSTALLEES SUR LE TERRITOIRE DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Bornes « rapides » (1 prise 43kVA-AC / 1 prise 50kW-DC)

CHAMALIERES – Square de Verdun SAINT-GENES-CHAMPANELLE – Rue du Château à Theix

- AUBIÈRE – Parking Saint-Verny
- CLERMONT-FERRAND – Rue Antoine Menat
- AULNAT – Espace Raymond Ameilbonne
- CLERMONT-FERRAND – Rue Entre les deux villes
- BEAUMONT – Place du parc
- CLERMONT-FERRAND – Rue de Flamina
- BEAUMONT – Allée Stéphane Hessel
- CLERMONT-FERRAND – Place des Bughes
- BLANZAT – Rue des Primevères
- CLERMONT-FERRAND – Place de la Rodade
- CEBAZAT – Parking - Rue du grillon
- CLERMONT-FERRAND – Place Eychart
- LE CENDRE – Parking de la Gare (évolution technologique)
- COURNON-D'AUVERGNE – Place Lichtenfels (2 bornes)
- CEYRAT – Place de la résistance
- DURTOL – Rue des Châtaigniers

34 bornes « normales » 1 prise 22kVA-AC / 1 prise 25kW-DC

A propos de TE63

Réunissant 464 communes et 14 intercommunalités adhérentes, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est aujourd'hui un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du département, le syndicat est l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE). TE63 agit pour la qualité des réseaux d'énergie (électricité, éclairage public et la production d'énergies renouvelables). Au service des territoires et de la transition énergétique, TE63 investit pour le futur avec le développement d'un service public pour la recharge des